



## DROIT ET POLITIQUE EN AFRIQUE

# LES FEMMES EN AFRIQUE

Sous la direction de

**Justine DIFFO TCHUNKAM**

**Professeur de droit privé à l'Université de Yaoundé II**

**DROIT ET POLITIQUE EN AFRIQUE**, la revue africaine de recherche juridique et politique, consacrera un prochain numéro thématique aux *femmes en Afrique*.

### *Questionnement(s)*

Les questions relatives à la condition de la femme, bien qu'étant anciennes, revêtent une grande actualité au regard des dynamiques complexes des sociétés africaine. A titre d'illustration, avec la montée en puissance des revendications relatives à l'égalité des sexes, et à la lutte contre les violences faites aux femmes, les stéréotypes de la femme à tout faire au foyer sont appelés à être progressivement revus au profit d'une idéologie grandissante de la « masculinité positive ». De même, la participation grandissante des femmes aux affaires publiques, leur politisation progressive, invite à se questionner sur leur contribution à la Cité dans les lieux de représentation et de pouvoir de l'Etat.

Il sied donc de porter la focale sur les problématiques mettant en jeu les femmes en Afrique pour faire progresser leur connaissance. Leur questionnement vise à rendre compte de l'évolution de la condition des femmes et de leur place dans la société. Ce regard particulier consiste à prendre au sérieux les femmes en Afrique comme objet d'étude : loin d'être un simple sujet de droit reconsidéré, elles sont devenues une force politique critique agissant sur la dynamique de leurs sociétés.

Les réflexions à entreprendre s'inscrivent dans un contexte singulier.

Depuis le début de l'année 2024, moult cas de féminicides sont documentés par la presse écrite et audiovisuelle au Cameroun. Cette actualité tragique est redoublée par les atteintes récurrentes aux droits des femmes, telles que les violences conjugales, les mutilations génitales (dans certaines zones du pays), ou encore la discrimination au travail. Sur ces sujets, le gouvernement se félicite de quelques avancées de la protection et de la promotion des femmes, tout en s'engageant à fournir davantage d'efforts en la matière.

Tout cela pousse à interroger une fois de plus l'effectivité et surtout l'efficacité du dispositif mis en place pour l'amélioration du sort des femmes au Cameroun en particulier, et en Afrique en général. Après avoir célébré, comme chaque année, la journée internationale des femmes, il convient de porter sur les questions de genre un regard rétrospectif pour mettre en exergue non seulement les acquis, mais aussi tout ce qui reste à accomplir.

Le thème central des femmes en Afrique peut être décliné en sous-thèmes problématiques pris dans la liste non exhaustive qui suit :

- la femme dans les Constitutions ;
- le statut spécial de la femme en droit ;
- la protection institutionnelle de la femme ;
- la protection de la femme dans le mariage ;
- la femme en droit du travail et de la sécurité sociale ;
- la femme au sein du système onusien et africain des droits de l'homme ;
- la répression des violences faites sur les femmes ;
- l'accès des femmes au numérique ;
- la contribution de la société civile à la protection des femmes ;
- les politiques publiques basées sur le genre dans les Etats africains ;
- le leadership féminin en Afrique ;
- l'action des Premières dames au profit de la promotion des femmes ;
- l'autonomisation des femmes ;
- les femmes et le processus décisionnel ;
- la masculinité positive et l'égalité des genres.

De tels questionnements sur les progrès juridiques et pratiques de l'égalité des sexes en Afrique sont d'une importance cruciale pour baliser le chemin de l'amélioration continue du sort des femmes.

## *Contributions*

Le présent appel s'adresse aux contributrices et aux contributeurs de tous horizons, aux chercheuses et aux chercheurs en sciences juridiques et politiques comme aux praticiennes et praticiens du droit et des politiques de genre.

Les propositions d'articles entièrement rédigées devront être envoyées au comité de rédaction de **DROIT ET POLITIQUE EN AFRIQUE** aux deux adresses suivantes :

[revuedroitetpolitiquenafrique@gmail.com](mailto:revuedroitetpolitiquenafrique@gmail.com)

et

[larevue@droit-et-politique-en-afrique.info](mailto:larevue@droit-et-politique-en-afrique.info)

Chaque proposition d'article original comprendra **20 à 25 pages en fichier Word** (doc. ou docx) ; elle mentionnera le nom et la qualité (titre, grade, établissement de rattachement) de la contributrice ou du contributeur ; elle sera rédigée en police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5 ; et elle devra être conforme aux autres règles de la [Charte éditoriale](#) de **DROIT ET POLITIQUE EN AFRIQUE**.

La date limite de soumission est fixée au **31 mai 2024**.

Les propositions d'articles seront évaluées à la fois par la marraine du numéro *Les femmes en Afrique* et par des membres du comité scientifique de **DROIT ET POLITIQUE EN AFRIQUE**. La sélection des articles reposera sur des critères objectifs, à savoir, entre autres, la qualité de la réflexion proposée, sa structure et la richesse de son contenu, la précision et la fiabilité de son référentiel ou encore la prise en compte de l'interdisciplinarité.

Avant évaluation, toutes les propositions d'articles seront passées au *détecteur de plagiat* afin de s'assurer de leur originalité.

Les contributrices et contributeurs seront informés de la suite réservée à leurs propositions d'articles et destinataires des avis motivés des évaluateurs.